

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DU  
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 4 AVRIL 2025

<b>DELIBERATION N°CD2025-04/3/24 DOSSIER N°6846</b>	<b>MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DIFFUSION DES PACKS DOMOTIQUES A DOMICILE EN FAVEUR DU PUBLIC EN PERTE D'AUTONOMIE SUR LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE</b>
---	--

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Marinette JOUANNETAUD  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Armelle MARTIN à Jean-Jacques LOZACH  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : MISE EN PLACE D'UN CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DIFFUSION DES PACKS DOMOTIQUES A DOMICILE EN FAVEUR DU PUBLIC EN PERTE D'AUTONOMIE SUR LE DEPARTEMENT DE LA CREUSE**



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,  
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la*

*Creuse,*

*VU la délibération n°CD2025-03/3/11 du 07 mars 2025 portant sur le choix du mode de gestion de la diffusion des packs domotiques auprès des publics en perte d'autonomie de la Creuse ;*

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1411-1 et suivants ;*

*VU le Code de la Commande publique et notamment les articles R 3121-5 et suivants ;*

*VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 21 mars 2025 ;*

*VU l'information communiquée le 17 mars 2025 au comité social territorial ;*

*VU le rapport CD2025-04/3/24 de Madame la Présidente du Conseil départemental,*

*VU l'avis de la Commission CD - Solidarités, Familles, Vie collégienne et étudiante, Sports,*

## DÉCIDE,

- D'approuver, au regard du rapport annexé, la proposition d'offre de service et les modalités d'organisation de la délégation de service public pour la diffusion des packs domotiques à domicile en faveur du public en perte d'autonomie dans le département de la Creuse,
- D'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à accomplir toutes les formalités et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la procédure de concession de service public et notamment :
  - à engager la procédure de consultation et à accomplir tous les actes préparatoires à la passation du contrat de délégation de service public pour la diffusion des packs domotiques à domicile en faveur du public en perte d'autonomie sur le département de la Creuse ;
  - à entreprendre avec un ou des candidats ayant remis une offre la négociation des conditions de gestion du service pour présenter à l'assemblée celles des offres remplissant le mieux les conditions de la présente consultation ;
  - à solliciter l'ensemble des subventions nécessaires pouvant être attribuées à ce projet et à négocier ces aides avec les partenaires éventuels ;
  - à relancer la procédure en cas d'infructuosité ou à conclure, en application de l'article R 3121-6 du code de la commande publique, un contrat de concession sans publicité ni mise en concurrence avec une entreprise déterminée dans le cas où, après mise en concurrence, aucune candidature, aucune offre ou lorsque seules des candidatures irrecevables ou des offres inappropriées n'ont été reçues.

Pour l'ensemble des propositions.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**